



vêtements perdus

publié le 02/09/2015 - mis à jour le 01/10/2015

Chaque année le collège récupère une quantité non négligeable de vêtements, de sacs et de chaussures, perdus ou oubliés, qui ne sont pas réclamés par les élèves ou leurs familles.

Nous les conservons toute la durée de l'année scolaire ainsi qu'une courte période après la rentrée.

Veuillez noter que vous avez jusqu'au vendredi 18 septembre 2015 pour venir récupérer un vêtement ou une paire de chaussures que votre enfant aurait perdu ou oublié. Après cette date la totalité des affaires non restituées sera donnée à une association caritative.



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.